

Coronavirus (COVID-19) **Annulation de la vente-débaras prévue du** **21 au 24 mai**

Magog, le 5 mai 2021 – Afin de se conformer aux directives du gouvernement du Québec qui interdit tout rassemblement sur un terrain privé, la Ville de Magog doit annuler la première vente-débaras de l’année qui devait avoir lieu les 21, 22, 23 et 24 mai.

La tenue des autres ventes-débaras, soit celles du 18 au 21 juin, du 3 au 6 septembre et du 8 au 11 octobre sera évaluée au fur et à mesure, dans le respect des consignes de la santé publique qui évoluent selon l’état de la situation liée à la pandémie.

Les citoyens qui ont des articles à vendre ou à donner peuvent le faire en les affichant sur des plateformes Web spécialisées ou les donner à des organismes communautaires qui acceptent les objets et meubles usagés.

Rappelons que la tenue de vente-débaras est normalement autorisée sur l’ensemble du territoire de la ville, du vendredi au lundi inclusivement lors des quatre fins de semaine autorisées dans l’année. Plus de détails sont disponibles sur le [site Internet](#) de la Ville de Magog.

- 30 -

Source et information :

Direction communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

